

Aménagement circulation et stationnement

La Ville d'Amboise informe ses habitants, commerçants et usagers des travaux et réglementations de circulation en cours ou à venir sur son territoire. Voici les principales interventions prévues, classées par type de travaux et par secteur.

Travaux d'élagage - Quai des Violettes (D751)

Période : Du 17 au 19 décembre 2025

Mesures :

- Stationnement interdit (sauf véhicules de l'entreprise exécutant les travaux, véhicules de police et véhicules de secours).
- Rétrécissement de chaussée : circulation alternée par B15+C18 ou K10.
- Le non-respect de ces dispositions est passible de mise en fourrière immédiate.

Référence : [Arrêté municipal n°26-A-0322](#)

CONTACT

Mairie d'Amboise

02 47 23 47 23 · webmaster@ville-amboise.fr